N°23, décembre 2021

Allègre BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

Le mot du maire
La Maison de Santé
La Coccinelle
Le point sur les projets
En bref
État-civil
Bloc notes - Agenda

LE MOT DU MAIRE

Récemment encore, nous étions tous persuadés que cette fin d'année 2021 ne ressemblerait pas à la précédente. Malheureusement c'était sans compter avec la quatrième vague (ou cinquième, on ne compte plus) qui a surgi pour nous saper le moral et doucher notre enthousiasme juste au moment des fêtes, comme pour nous narguer.

C'est ainsi que pour ne pas vous faire prendre de risques inutiles nous avons choisi d'annuler une nouvelle fois le repas de la solidarité pour le remplacer par des colis gourmands pour lesquels d'ailleurs beaucoup d'entre vous avaient opté dès le départ puisque le choix vous était proposé.

Et un moment de convivialité qui disparaît, un !

Dans la même logique, au vu de l'aggravation de la crise sanitaire et sur les recommandations des autorités gouvernementales et scientifiques nous sommes contraints d'annuler les traditionnels vœux de la municipalité prévus début janvier.

Et un autre moment de convivialité qui disparaît.

Mais un jour prochain quand le virus sera vaincu, nous nous rattraperons. D'ailleurs, pourquoi organise-t-on systématiquement des cérémonies de vœux en janvier ?

La vaccination reste pour l'instant et à défaut de traitement la seule arme efficace pour vaincre le virus. Sur qui comptent les récalcitrants au vaccin ? Sur tous ceux qui se sont faits et se font actuellement vacciner : quel égoïsme ! Quel manque total de solidarité ! à l'exception des personnes ayant des contre-indications médicales.

Toutes les libertés ne sont pas bonnes à être utilisées.

2022 sera une année d'élections. Là également le choix de faire son devoir d'électeur ou pas sera laissé à l'appréciation de chacun. Mais n'oublions jamais que nos ancêtres ont acquis de haute lutte ce bien précieux que tant de pays en dictature nous envient, tant de pays ou la surveillance et la répression voire la disparition des opposants sont une réalité quotidienne, tant de pays où les habitants ignorent la signification du mot Liberté.

Très bonne année 2022 à vous toutes et tous. Soyez plus que jamais prudents pour votre santé, celle de vos proches et au-delà de toute la population.

LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE : UNE RÉFÉRENCE

La Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Allègre (MSP) est une structure communale construite sous la municipalité Jean-Luc Fraisse, inaugurée au printemps 2014.

Plusieurs professionnels de santé qui avaient été associés à la démarche de construction l'ont immédiatement investie :

- un médecin : Jean-Paul Brustel
- huit infirmières réparties en deux cabinets :

* Hélène Tissandier (retraitée en 2021) - Fabienne Carle-Moutte - Ingrid Delolme - Elise Giroux – Séverine Portal

* Sylvette Defiolles-Pays - Luc Enjolras - Valérie Gay - Dominique Thiollière

- deux masseurs kinésithérapeutes : Thibaut Engelhard et Geoffrey Garnier

Au fil des années sont venus s'ajouter :

- deux podologues : Delphine Grange-Pelazza et Manon Galaup
- un second médecin : Amaury Chardenoux
- un dentiste Belgacem Kherratia parti en 2018
- un troisième médecin : Elodie Rousson
- une troisième masseuse kinésithérapeute : Laura Martin
- une orthophoniste : Françoise Nagy en avril 2022

Un cabinet polyvalent accueille des intervenants ponctuels : Loïc Vigouroux (ostéopathe)

Deux praticiennes de santé hors professionnels de santé se partagent un local :

Sandrine Wassong (naturopathe) et Nassera Bensidhoum Ferdi (soin bioénergétique crânio-sacré)

L'accueil est assuré en deux mi-temps quotidiens par Valérie Derigon et Gisèle Gardès.

L'entretien des locaux est pris en charge par Annie Tallobre.

En 2021, les professionnels de santé jusque là regroupés au sein d'une SCM (Société Civile de Moyens) se sont constitués en SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires).

☞ La SISA a droit à des financements pour prendre en charge des prestations non couvertes par la Caisse d'Assurance Maladie : psychothérapie, diététique etc…

☞ Un logiciel de coordination entre tous les professionnels de la MSP est opérationnel

☞ Des réunions régulières de coordination se tiennent sous la direction d'une coordinatrice.

La Maison de Santé d'Allègre gérée par la commune est répertoriée au niveau des instances médicales du département comme une structure à citer en exemple pour son fonctionnement et son dynamisme. Elle est souvent visitée par des collectivités territoriales ayant pour projet une construction de ce type.

A noter que le service des ADMR d'Allègre locataire dans la MSP a accepté de laisser ses locaux à la demande de la mairie pour s'installer à la salle G. Sand. Nous remercions le président Roland Puech et les membres de l'association pour leur compréhension. Un espace au sein de la salle G. Sand lui sera réservé.

A LA COCCINELLE, TOUT LE MONDE Y TROUVE SON COMPTE !

Malgré les restrictions inhérentes à la crise sanitaire, le café associatif "La Coccinelle" a connu un franc succès en cette année 2021. Les règles sanitaires étaient respectées avec le port du masque et le contrôle systématique du passe sanitaire.

De nombreuses activités ont été organisées dans ce lieu qui redonne une nouvelle vie au centre bourg.
Ainsi plusieurs conférences, de nombreuses expositions, des concerts, des ateliers (généalogie), des jeux (soirée tarot, scrabble), et autres animations ont eu pour cadre les locaux de cet espace tout à fait adapté à ce genre de circonstances.
Les horaires d'ouverture :

Dimanche	9h — 12h
Mercredi	9h — 12h
Vendredi	17h — 20h
Samedi	9h — 12h

Un panel de quelques manifestations à la Coccinelle.

<table>
<tr><td> </td><td> </td></tr>
<tr><td>En concert avec le groupe CENDRIO</td><td>A l'occasion d'une conférence : l'auditoire</td></tr>
<tr><td> </td><td> </td></tr>
<tr><td>Exposition à la Coccinelle : Paule Coste</td><td>Concert avec le groupe SINK DEEPER.</td></tr>
<tr><td> </td><td> </td></tr>
<tr><td>Exposition Cécilia Slack.</td><td>Exposition Dominique Rochet</td></tr>
</table>

L'atelier "Décorations de Noël".	La foire aux livres.
A l'occasion des remerciements pour les bénévoles	Concert de '"Chants de Noël",

LE POINT SUR LES PROJETS

A- PROJETS RÉALISÉS EN 2021 :

1)- Les travaux de centre-bourg : Il reste à installer les blasons, prévoir le mobilier (poubelles, bancs), faire les plantations, remplacer les portes des réseaux secs, prévoir des interventions sur le campanile de la chapelle et remplacer les ampoules de la place par des leds.

M. Auger, Architecte des Bâtiments de France a visité les travaux le 21 décembre. Il s'est montré très satisfait du rendu de ce projet.

2)- Les travaux au camping : Ils ont été faits en régie afin de confier la gérance du camping à Camping Car Park. Nous n'avons que l'entretien des locaux et la tonte de la pelouse.

3)- La construction de deux plateformes de stockage de bois au pied du mont Bar : deux places de dépôt ont été créées à proximité de la chaufferie municipale pour un total de 3 230m² permettant l'amélioration de la desserte forestière sur le secteur Nord-Ouest du mont Bar.

4)- La rénovation des locaux de l'école laïque Jean Macé : en deux tranches (2020 et 2021) de travaux intérieurs : murs, sols, remplacement de l'ensemble du mobilier.

5)- L'effacement du préfabriqué du foyer de ski de fond :

Il devenait urgent sur le plan sanitaire et environnemental de faire disparaître un bâtiment délabré et amianté du sol au plafond en passant par les murs.

6)- L'aménagement de la maison France-Services :

Un espace rénové au sein de l'agence postale - point info tourisme lui est réservé. Ouverture le 3 janvier 2022 du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13h30 à 16h30. Par la même occasion, l'agence postale sera également ouverte les matins ce qui nous était régulièrement demandé à juste titre par les habitants. En encart figure le flyer de la maison France-Services.

7)- La fabrication du jeu du pic : C'est un jeu du patrimoine local inspiré du jeu de l'oie, réalisé par des étudiants de Langogne. Il sera en libre service à l'observatoire. Avec le damier géant sur la place du marché, il viendra compléter notre offre d'activités ludiques à destination des familles et surtout des enfants.

8)- Le chantier Concordia : Il s'agit de la partie basse du charreyron de l'observatoire en partant de la statue B. Marcet.

9)-Le recrutement d'un agent communal :

dénomination de l'emploi : agent d'animation et de communication.

Un appel à candidature a été lancé suivant un cahier des charges précis et très exigent établi au vu des multiples interventions auxquelles cet agent aura à faire face, aussi bien dans un cadre communal qu'associatif. Trois candidates ont déposé un dossier. Nous les avons toutes auditionnées. C'est Cécile BEGUET qui a été choisie à l'unanimité. C'est une nouvelle habitante de la commune (Sannac).

10)- L'enfouissement de réseaux secs : électricité basse tension, téléphonie et éclairage public dans le village de Chaduzias. Les intempéries ont quelque peu ralenti l'avancée du chantier qui se terminera en 2022.

11)- L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

La compétence centre de loisirs n'a pas été conservée par la communauté d'agglomération. Or il s'agit d'un service de garde indispensable pour les familles en périodes de vacances.

Les communes d'Allègre, Loudes et Saint–Paulien ont créé un SU (Service Unifié) qui regroupe les 3 anciens cantons. 19 communes sur 21 ont adhéré au service. L'opportunité de ce regroupement s'explique par le fait que ces trois anciens cantons ont délégué le service à la même association : Ville Auvergne.

C'est la commune d'Allègre qui portera le service étant entendu que le centre d'accueil se situe chez nous (maison de la jeunesse) pour Allègre et Saint Paulien. Loudes possède son centre d'accueil. Mais lors des vacances intermédiaires, tous les enfants sont regroupés à Allègre.

B -PROJETS EN COURS :

1)- La traversée d'Allègre (rues du Mt Bar et du Fangeas) : Nous n'avons pas tous les arrêtés de subventions. Les contours de la compétence eaux pluviales viennent seulement d'être arrêtés entre communauté d'agglomération et communes. Nous devrons financer 50% de l'investissement lourd. Une étude est lancée pour gérer correctement les eaux pluviales dans toute la traversée du bourg. Actuellement, elles arrivent à la station d'épuration dont la fonction est de gérer les eaux d'assainissement, pas les eaux pluviales. La station est par conséquent très perturbée en cas d'orage. L'étude en cours a pour objet de régler ce problème.

De plus, le projet « extension réseau de chaleur » rue du Fangeas pour partie et rue du mont Bar pour partie est actuellement à l'étude.

Or, les deux chantiers devront être conduits simultanément.

Une réunion publique sera organisée pour le projet de la traversée au printemps 2022.
Le projet peut encore être modifié pour ternir compte des remarques diverses reçues en mairie notamment lors de la pose des écluses provisoires ou qui s'exprimeront lors de la réunion publique.

2)- L'extension du réseau de chaleur : Tous les potentiels futurs clients de la régie ont complété une fiche de renseignement sans engagement, ni de la part des clients, ni de la part de la commune.
A partir de ces renseignements, M. Schneider assistant à maitrise d'ouvrage a étudié le schéma directeur qui permettra de déterminer les limites de l'extension en fonction des paramètres habituels : densité du nouveau réseau, capacité des chaudières, impact financier sur le budget etc...

3)- Les aménagements sur le site de la Potence :
Les objectifs sont : accessibilité, sécurisation, consolidation. Un architecte du patrimoine conduit une étude en relation avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

4)- L'aide à la restauration des façades (secteur 1 de l'AVAP) : Nous avons une dizaine de dossiers prêts qui permettront l'utilisation de la quasi totalité de l'enveloppe financière attribuée à ce projet conjointement par la région et la commune. Les travaux doivent se réaliser impérativement avant septembre 2022. Vous êtes propriétaires dans le centre bourg (secteur 1 de l'AVAP) et vous êtes intéressés par ce projet : renseignez–vous rapidement en mairie, il y aura peut-être encore une possibilité de financement.

5)- Les travaux au cimetière : La tranche 3 a été réalisée en 2021, la tranche 4 en 2022. Il est recommandé aux habitants de ne laisser au sol devant les caveaux que les bacs, pas les pots de fleurs. Il s'agit de faciliter le travail de tonte et de préserver le tapis végétal intact.

6)- La requalification de la friche : Rappel : c'est l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui est maitre d'ouvrage pour la commune. Le désamiantage et la démolition sont prévus dans les semaines à venir. L'EPF conduira une étude de faisabilité de dépollution par les plantes en 2022.
En vue de déposer un dossier de demande de subvention à la Région et au Département, le bureau d'étude AB2R a réalisé un plan d'ensemble d'aménagement de la zone.

7)- La modification du plan Local d'Urbanisme (PLU) : Après avis de la DDT (Direction Départemental des Territoires) et du Parc Livradois-Forez, le conseil municipal s'est prononcé pour une simple modification qui est suffisante par rapport à nos besoins à court et moyen termes en urbanisme. C'est le même bureau d'étude (Réalités), après appel d'offre, que lors de l'établissement du PLU qui opérera pour la modification.

8)- La mise en place d'un conseil municipal de jeunes : C'est un projet de liaison entre la classe de cours moyen de l'école Jean Macé et les deux classes de sixième du collège sous l'égide de la municipalité. Il a reçu l'approbation de la directrice de l'école, du principal du collège et des enseignants avec qui nous travaillons en étroite collaboration. Les élections auront lieu en mairie le jeudi 20 janvier. Le conseil municipal de jeunes sera immédiatement opérationnel. Nous vous informerons régulièrement des travaux de cette instance. L'objectif est bien entendu l'apprentissage de la citoyenneté, du débat et l'approche du rôle d'un élu de la république, ce que certains nourris de cette expérience, deviendront peut-être une fois adultes.

9)- La réalisation d'un jardin médiéval : La réflexion a porté dans un premier temps sur le terrain le plus judicieux à trouver pour ce projet qui s'inscrira parfaitement dans le cadre et l'ambiance du village. Après réflexion, ce sera le jardin « Crohas » au pied des remparts. L'accès par le charreyron des porteurs d'eau sera équipé d'une main courante. C'est moyennement praticable, mais Allègre n'est pas plat. Par contre, l'espace est magnifique.

10)- Le chantier de jeunes Concordia 2022 : Du 5 au 19 août 2022, il sera consacré à l'aménagement du jardin médiéval.

11)- Le fleurissement : Des parterres sont créés dans le cadre de l'embellissement du centre-bourg. Les préconisations de la commission nationale des Petites Cités de Caractère devant laquelle nous repasserons en 2022 n'est pas favorable à un fleurissement flamboyant en jardinières suspendues qui demandent un arrosage presque quotidien.

12)- La restauration du petit patrimoine : Il s'agit de la rénovation du four de Menteyres. Un premier débroussaillage a été effectué par les habitants du village et de nombreux élus un samedi matin de septembre. Un autre est nécessaire au printemps.

13)- Le projet de vélo-rail : Ce sera le premier vélo-rail de la communauté d'agglomération. Implantation de l'accueil sur le terrain à droite de la place de la gare

Partenaires : CAPEV, syndicat ferroviaire, AGRIVAP, commune d'Allègre

Parcours : Allègre-Malaguet et retour avec des vélo–rails à propulsion électrique

Mise en service été 2022.

Un dépliant sera largement diffusé.

14)- La réhabilitation du préfabriqué au pied du mont Bar : L'architecte des bâtiments de France a visité les lieux. Il propose une peinture du bâtiment en différents tons de vert. Une déclaration de travaux lui sera communiquée sur laquelle il choisira les teintes. Auparavant, il conviendra de reprendre certaines boiseries défectueuses.

Ce bâtiment sert de stockage de matériel pour les associations et la mairie.

15)- La réfection de pistes forestières et de plateformes de stockage :

- Route forestière du massif de la Garde entre Besses et Chaduzias (490 m)
- Piste de débardage du massif de la Combe entre Salette et Sannac (380 m)
- Plateformes de dépôts de bois dans le massif de Menteyres (5 places)

16)- Les travaux de voirie :

Réfection des voies communales de Sannac (partie haute) et de Combolivier (partie haute) et autres compléments dans le bourg.

18)- Les cabanes à la Potence : Devant le succès de ce dispositif déjà complété en 2021 par une cabane ronde servant d'abri se pose la question d'un complément en 2022 et plus.

19)- Petites Villes de Demain : Le recrutement du chef de projet a été relancé, toujours sous l'égide de la CAPEV et conjointement avec la mairie de Vorey.

20)- Carrière de Ringue : Des essais de son révèlent que ce magnifique lieu est tout à fait adapté pour y donner des concerts. Il s'agit de la carrière de basalte au dessus du village de Menteyres précédemment exploitée par l'entreprise Chantelauze et aujourd'hui fermée définitivement.

EN BREF

1)- Départs et arrivées :

☞ *Au centre de secours des sapeurs pompiers* : le capitaine Patrick Ferrand est parti en retraite avec le grade de commandant. Le lieutenant Jean-François Récipon devient chef de centre.

☞ *A l'école Jean Macé*, la directrice Isabelle Goux est partie en retraite. Bénédicte Pelisse a pris la direction de l'école.

☞ *Au Centre George Sand*, Clotilde Jacob a laissé la présidence de l'AGUMAAA reprise par Mickaël Rousset.

☞ *A la mairie*, un agent communal Cécile Béguet habitante de Sannac a été recrutée en qualité d'agent d'animation et de communication avec plusieurs affectations : ouverture de la maison France-services les matins, soutien aux associations (animation et communication) et à la communication de la mairie.

☞ *A la maison de santé*, nous enregistrons plusieurs arrivées : une masseuse kinésithérapeute (Laura Martin), une orthophoniste (Françoise Nagy) en avril 2022 et une praticienne de santé en soins bioénergétiques (Nassera Bensidhoum Ferdi).

☞ *Au salon de coiffure* qui s'appelle désormais « La clé du bien être », Paule Salanon coiffeuse est partie en retraite. C'est Jessica Gagne qui l'a remplacée.

☞ A l'agence postale – point info-tourisme – maison France-Services : un agent de la MSA vous accueillera pour la maison France-Services du lundi au vendredi à compter du 3 janvier 2022. (voir dépliant)

2)- Ouvertures et fermetures :

☞ *Leslie Salathé* a installé son activité de maroquinerie rue du mont Bar.

☞ *Robert Gondol* et ses enfants ont repris le restaurant de la gare.

☞ *Gaëlle Carrouée–Besseyre* a repris le salon de coiffure de Jacky Gay avec l'enseigne « La clé du bien être ».

☞ Laura Martin a ouvert un cabinet de thérapie manuelle au 1 rue Baptiste Marcet

☞ Christelle Varenne a ouvert un cabinet de magnétisme à la bascule.

Néanmoins, nous regrettons la fermeture de deux commerces repris récemment par Frédéric Boudot (pâtisserie) et Angélique Boudot (bar des sports).

3)- Eclairage public :

Nous faisons régulièrement le recensement des lampes éteintes que nous communiquons grâce à un logiciel à l'entreprise EGEV. Dans la convention qui nous lie, il est prévu que toutes les cinq ampoules défectueuses, l'entreprise intervient sans la mandater. Malheureusement, cette clause n'est pas respectée et les pannes s'accumulent sans que nous ne puissions intervenir sur le terrain.

4)- Comportements irrespectueux :

☞ *Les éco-points* continuent à être confondus volontairement avec la déchetterie : c'est déplorable et décourageant.

Depuis quelques temps, il en va de même pour le local poubelle en haut de la place du Marchédial destiné à recevoir les ordures ménagères des habitants du quartier du château.

☞ *Le parking de la poste* réservé aux transports scolaires de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h les jours de classe pour des raisons évidentes de sécurité des enfants continue à être régulièrement occupé par des voitures alors qu'à 50 m se trouve un grand parking : c'est déplorable et décourageant. Les gendarmes ont pour consigne de verbaliser systématiquement les contrevenants, mais vous pensez bien que lorsqu'ils sont présents (ce qui ne peut pas être très souvent le cas), le parking est vide de voitures.

☞ Les rues du centre-bourg sont à nouveau jonchées de déjections canines. Les propriétaires irrespectueux sont identifiés et avertis une dernière fois avant que la mairie n'agisse pour faire cesser ce trouble insupportable. Nous en avons désormais les moyens…

5)- Transactions immobilières : Depuis trois ans, les ventes d'immeubles dans la commune ont considérablement augmenté.

☞ moyenne annuelle des ventes de 2010 à 2018 (sur 9 ans) : 16 transactions

☞ moyenne annuelle des ventes de 2019 à 2021 (sur 3 ans) : 27 transactions.

Il y a sans doute l'effet COVID, mais pas seulement (28 ventes en 2019). Il y a également un nouvel attrait généralisé pour le milieu rural.

.

Avant tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre immeuble (y compris lors de changement des huisseries), vous devez déposer une déclaration de travaux ou un permis de construire puis attendre l'accord du Maire pour commencer les travaux. Ils devront être réalisés en conformité avec les éléments de la déclaration.

ETAT - CIVIL 2020 (deuxième semestre 2020)

Naissances :

CHOMAT Lino ..... le 19/06/2021
BONGIRAUD Maxence ..... le 20/06/2021
FAURE RATIEUVILLE Charly ..... le 24/06/2021
LOUBARÉCHE Sacha ..... le 28/09/2021
COUTEAU Louis ..... le 05/11/2021

Mariages :

BESSEYRE Éric et CARROUÉE Gaëlle ..... le 10/07/2021
EYMARD Florent et LENOIR Flore ..... le 04/09/2021

Décès et Transcriptions :

ROCHER Michel époux de ROME Solange .....le 14/06/2021
PASSEMARD Paulette veuve de MOURY Fernand .....le 21/06/2021
BOUTRAND Marie veuve de BAYARD Maurice .....le 30/06/2021
MARTIN Jean-Pierre .....le 09/07/2021
CHAMBON Marie veuve de JOUBERT Pierre .....le 11/07/2021
ROUX Flora veuve de ROUSSET Auguste .....le 23/09/2021
SOUBEYRE Aimée .....le 27/10/2021
GIBERT Simone veuve de CHARRETIER Jean .....le 20/11/2021
DUFOUR Alice veuve de FOUILLY Marcel .....le 21/11/2021
BUYEL Suzanne veuve de Eugène EDELSTEIN.....le 18/12/2021
FARGET Patrick .....le 23/12/2021

BLOC-NOTES

LA MAIRIE

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Ouverture au public : les matins de 9h à 12h00
le mercredi après midi de 13h30 à 17h00.
Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00

ADMR : Téléphone : 04 71 00 22 04
Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00
AGUMAAA : 04 71 00 70 68
Assistante sociale, Tél : 04 71 00 71 92 sur rendez-vous uniquement

DES NUMEROS UTILES

Pompiers : .....18 ou 112
SAMU : 15
Maison de santé : 04 71 00 12 01
Médecins de garde (dimanches et jours fériés en journée) : 04 71 04 33 33
Pharmacie Bert :.....04 71 00 70 60
Cabinet vétérinaire médico-chirurgical et de Microkinésithérapie 04 71 00 22 88
Cabinet de thérapie manuelle : 06.88.37.81.02
Allo Enfance maltraitée : 119
DEA (service de l'eau) : 04 71 06 62 72

Gendarmerie : 17
École laïque Jean Macé : 04 71 00 70 29
Crèche : 04 71 00 23 25
Centre de loisirs : 09 53 95 23 28
Collège du mont-Bar : 04 71 00 71 74
Office de tourisme : 04 71 07 77 09
Agence postale.....04 71 07 77 09
Maison France-Services : 04 71 07 77 09
Urgence dépannage électrique : 09 72 67 50 43

AGENDA 2022 premier semestre

Mercredi 5 janvier 2022 en mairie d'Allègre de 9h à 11h : Permanence OPAH Communautaire
La Communauté d'Agglomération, en partenariat avec l'Etat et l'ANAH, s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Cette opération permet aux propriétaires qui souhaiteraient effectuer des travaux d'amélioration sur leur logement de bénéficier d'aides financières.
Vous êtes propriétaire d'un logement occupé ou vacant destiné à la résidence principale après travaux, vous pouvez être concernés…
Afin de vous informer individuellement sur les différentes aides financières, une permanence est organisée à Allègre avec port du masque obligatoire.
Elle aura lieu mercredi 5 janvier 2022 en mairie d'Allègre de 9h à 11h, et sera assurée par la SPL du Velay, animateur de l'opération. Tél : 04 71 02 52 52.
Samedi 29 janvier : Assemblée générale, suivie d'une soirée musicale (Comité de jumelage)
Dimanche 13 février : Théâtre au CGS (Amicale laïque)
Samedi 26 février : Assemblée générale de la pêche au CGS
Mercredi 2 mars : OPAH de 9h à 11h en mairie
Jeudi 7 et vendredi 8 avril : Comédie de Saint Etienne au CGS
Les 10 et 24 avril : Election présidentielle
Dimanche 15 mai : La cool et verte au CGS
Samedi 28 mai 2022 : concours de pêche primé au plan d'eau de Céaux d'Allègre
Les 4,5 et 6 juin : Fête de la Pentecôte, fête foraine, brocante et course cycliste
Les 12 et 19 juin : Election législative
Les 16 et 17 juillet : Fête médiéval
Du samedi 16 au samedi 23 juillet : Semaine Franco-Allemande (dans le canton d'Allègre, avec accueil d'une cinquantaine de citoyens de Krostitz)
Du 5 au 19 aout : Chantier des jeunes de Concordia
Dimanche 21 aout : Brocante au centre-bourg

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BM n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : Juin 2022

Permanences du Conseiller Numérique dans la commune d'ALLEGRE

Le rôle du Conseiller Numérique est d'aider ceux qui en ont le plus besoin à apprendre à utiliser les outils numériques du quotidien et acquérir plus d'autonomie dans cet usage.
Les permanences sont ouvertes à toutes personnes désirant en apprendre plus sur les outils numériques.

Il est impératif de prendre rendez-vous avec le Conseiller Numérique pour votre entretien en permanence au 06 75 59 89 96.

Planning Premier Trimestre 2022

JANVIER 2022

Dates	Type et thème	Acces	Lieux	Horaires
✔ Mardi 18 janvier 2022	Permanence	Sur RDV	Allègre	8h30 / 12h00

FEVRIER 2022

Dates	Type et thème	Acces	Lieux	Horaires
✔ Mardi 1er février	Permanence	Sur RDV	Allègre	8h30 / 12h00
✔ Lundi 21 février	Permanence	Sur RDV	Allègre	8h30 / 12h00

MARS 2022

Dates	Type et thème	Acces	Lieux	Horaires
✔ Mardi 1er mars	Permanence	Sur RDV	Allègre	8h30 / 12h00
✔ Lundi 21 mars	Permanence	Sur RDV	Allègre	8h30 / 12h30
✔ Mercredi 23 mars	Atelier (Ordinateur)	Inscription	Allègre	8h30 / 12h00

Cédric Chazelet / Conseiller Numérique France Services / Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
cedric.chazelet@conseiller-numerique.fr 06 75 59 89 96